



Déclaration de la CGT à la plénière du CSE ALSA du 7 mai 2021 portant sur le projet de déménagement des équipes basées au sein de la Tour Eqho et les consultations sur l'aménagement et les conditions de travail de la Tour Cœur Défense et sur la phase transitoire de déménagement et d'emménagement.

Cette troisième et dernière phase de la consultation du CSE ALSA est l'épilogue peu glorieux d'un processus social portant sur un projet éloigné des besoins des salariés et seulement mu par des considérations budgétaires.

Le CSE ALSA s'est prononcé défavorablement depuis janvier dernier, sur les deux premiers volets de la consultation car d'évidence, les conditions de travail des salariés, transférés de la tour EQHO à la tour Coeur Défense, seraient dégradées. Pourtant, la direction n'a pas revu sa copie en termes d'augmentation et d'aménagement des surfaces allouées aux salariés. Sa réponse a été de proposer le télétravail à raison de trois jours par semaine et d'imposer le flex-office, et ce pour faire croire à une certaine cohérence quant à son projet. Le flex-office rendra les bureaux encore moins attractifs et finira de convaincre les salariés de travailler trois jours par semaine depuis leur domicile.

La direction fait donc porter sur leurs épaules la résolution des problèmes de conditions de travail qu'elle a créés.

Le télétravail est moins un facteur d'épanouissement qu'un substitut à une situation où les conditions de transports et de travail sont dégradées. L'isolement inhérent à cette organisation, qui recouvre plusieurs problématiques du champ professionnel et social, oblige le salarié qui est dans le contexte de ce projet, manifestement contraint à opter pour, à puiser dans des ressources mentales supplémentaires.

Rien n'est donc moins sûr que dans la durée, cette organisation sera tenable alors qu'elle s'est construite sous l'influence de la crise sanitaire qui prendra fin prochainement probablement. Là, les salariés pourront éprouver naturellement le besoin de retourner travailler au bureau au sein de leur collectif social et ils s'en trouveront empêchés. Ils voudront un retour à la normale et on leur opposera le Next Normal dont ce projet est une manifestation.

Par contre, la normale en termes de dialogue social perdure, alors que la direction fait la promotion des élections professionnelles, elle montre à nouveau comment elle considère les instances représentatives du personnel, à savoir comme des chambres d'enregistrement qu'elle utilise pour donner le change puisqu'elle doit faire avec, malgré les maigres attributs qu'ils leur restent suite aux lois travail successives et à la complaisance de certains.

Se sentant donc tellement peu contrainte, la direction va jusqu'à réfuter les obligations réglementaires relevées par l'Expert nommé par les CSE concernés par le projet Orbital, en termes de ventilation des locaux et de nombre de sanitaires. Elle conteste aussi les travaux de l'INRS qui conseillent d'allouer des surfaces de travail de plus de 10 m² par salariés en espace ouvert, leur attribuant moins de 5 m², ce qui aura des effets certains en termes de nuisances sonores et sur les ambiances de travail.

En conclusion et en raison de ces développements, la CGT rendra un avis défavorable à l'aménagement et les conditions de travail de la Tour Cœur Défense et sur la phase transitoire de déménagement et d'emménagement.